

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 13**

Engagement n° 13:

En référence à la pièce HQD-13, Document 2, page 28 où Hydro-Québec indique que le remplacement de luminaires représente une baisse de prix d'environ cinq pour cent (5 %) par rapport à celui du luminaire offrant un service équivalent, engagement de fournir le calcul du cinq pour cent (5 %) ainsi que les économies potentielles réalisées par HQD quant à l'entretien.

(Demandé par l'UMQ)

Réponse à l'engagement n° 13:

Le tableau E-13 présente le détail des coûts associés au service complet d'éclairage public pour les luminaires DEL 65 W et SHP 100 W. Ces coûts sont déterminés sur la base de la méthode du coût des travaux approuvée par la Régie dans le cadre du dossier R-3535-2004.

Tableau E-13

Service complet d'éclairage public	Luminaire DEL 65 W Année 2013		Luminaire SHP 100 W Année 2011		Écart DEL 65 W p/r SHP 100 W sur les coûts annualisés et les tarifs
	Coûts actualisés (16 ans)	Coûts annualisés (annuité croissante)	Coûts actualisés (24 ans) ¹	Coûts annualisés (annuité croissante)	
Coûts d'installation du luminaire	2 383 \$	182,49 \$	1 569 \$	103,07 \$	77%
Coûts d'entretien du luminaire	343 \$	26,29 \$	1 301 \$	85,50 \$	-69%
Coûts du poteau	229 \$	17,52 \$	259 \$	17,01 \$	3%
Coûts de l'alimentation électrique	374 \$	28,67 \$	891 \$	58,56 \$	-51%
Total	3 330 \$	254,96 \$	4 020 \$	264,14 \$	-3%
Tarif proposé au 1 ^{er} avril 2014 ²	Coût mensuel 21,81 \$		Coût mensuel 23,07 \$		-5%

¹ Coûts de service tels que présentés au tableau 34 de la pièce HQD-12, document 2 du dossier R-3776-2011.

² Le tarif proposé du luminaire DEL 65 W est établi sur la base du coût annualisé (annuité croissante) divisé par 365 jours puis multiplié par 30 et auquel est appliqué l'ajustement tarifaire du tarif G de 4 %. Quant au tarif proposé du luminaire SHP 100 W, il est établi sur la base du prix au 1^{er} avril 2013 et du même ajustement tarifaire de 4 %.